

# **AVIS DE PUBLICITE MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE**

**1. Identification de la collectivité qui passe le marché :** COMMUNE D'EZE, 6 avenue du Jardin Exotique, 06360 EZE

**Identification de la personne responsable du marché :** Monsieur Stéphane CHERKI, Maire

**2. Procédure de passation :** Marché à procédure adaptée régie par l'article 28 du Code des Marchés Publics

**3. Description et caractéristiques principales du marché :**

A. Objet : Construction de 24 caveaux préfabriqués béton au Cimetière de l'Aighetta

B. Référence : MAPA 09/03

C. Nombre et consistance des lots : sans objet

D. Lieu d'exécution : Commune d'EZE

E. Délai global d'exécution : 10 semaines à compter de l'Ordre de Service.

**4. Retrait du dossier de consultation :** Les dossiers de consultation seront remis gratuitement à l'adresse suivante : Mairie d'EZE – 6 avenue du Jardin Exotique – 06360 EZE

**5. Présentation des offres :**

**L'entreprise devra obligatoirement justifier d'une habilitation funéraire**

A. Pièces à produire : voir Règlement de la Consultation

B. Modalités de remise des offres : Les offres seront entièrement rédigées en langue française.

- Les plis seront transmis sous simple enveloppe portant l'objet de la consultation et la mention « MAPA 09/03 – Ne pas ouvrir », adressés ou remis à l'attention de Monsieur le Maire – 6 avenue du Jardin Exotique – 06360 EZE.

- Unité monétaire : Euro

C. Date limite de réception des offres : **Lundi 10 août 2009 à 16H00**

**6. Critères de jugement des offres et pondération :**

1. L'organisation proposée pour assurer la qualité d'exécution des prestations avec le minimum de nuisances (40 %)
2. La méthodologie mise en œuvre pour l'exécution du chantier et tenir le délai (30 %)
3. Le prix proposé pour la réalisation du chantier (30 %)

**7. Date de l'envoi de l'avis de publicité : Mardi 21 juillet 2009**